ALLEMAGNE

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **15 (1913)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTES ET DOCUMENTS

Commission internationale de l'Enseignement mathématique.

Compte rendu des travaux des Sous-commissions nationales.

(12e article)

ALLEMAGNE

Enseignement commercial.

Rechnen und Mathematik im Unterricht der kaufmännischen Lehranstalten,[1] von Dr B. Penndorf. — Les mathématiques telles qu'elles sont actuellement données dans l'enseignement commercial allemand forment l'objet de sept chapitres d'inégale importance. Après avoir montré, dans le 1er chapitre, le but de l'enseignement des mathématiques, l'auteur passe rapidement en revue les subdivisions de l'enseignement commercial. De ces subdivisions dépendent, tout naturellement, les autres chapitres de l'ouvrage à l'exception des trois derniers qui sont consacrés : le premier, à l'enseignement commercial destiné au sexe féminin ; le deuxième, aux écoles privées et, le troisième, aux manuels d'enseignement et à la littérature relative au commerce.

Le reste de l'ouvrage traite spécialement de l'enseignement commercial mis à la disposition du sexe masculin. Pour acquérir des connaissances théoriques en matière de commerce, le futur négociant allemand a à sa disposition :

1° les écoles complémentaires (die kaufmännischen Lehrlingsschulen) caractérisées par le fait qu'elles enseignent la théorie pendant la durée de l'apprentissage ;

2° les écoles donnant la culture générale et spéciale avant l'apprentissage (die kaufmännichen Vorbereitungsschulen).

Ces dernières se subdivisent, à leur tour, en écoles préparatoires (Handelsvorschulen) ; en cours supérieurs de commerce (Höhere Handelskurse) ; en écoles réales de commerce (Handelsrealschulen) ; en écoles de hautes études commerciales ou universités commerciales (Handelshochschulen).

Pour chacune de ces subdivisions, M. Penndorf donne, tout d'abord, un

[1] 1 vol. in-8° de 100 pages, Abhandl. über den mathem. Unterricht in Deutschland, B. IV, Heft. 6 ; 3 Mk. ; B. G. Teubner, Leipzig.

rapide aperçu historique ; puis, au moyen de tableaux et de statistiques, il met en évidence les rapports qui existent soit entre les diverses branches appartenant aux mathématiques elles-mêmes, soit entre le groupe des mathématiques et les autres groupes de l'enseignement commercial ; enfin, il fait une mention détaillée du programme enseigné dans chaque catégorie d'écoles.

Il faut féliciter M. Penndorf d'avoir complété ce programme par le texte des épreuves exigées des élèves à leur entrée et à leur sortie de l'école ; à elles seules ces épreuves indiquent à peu près le résultat de l'enseignement des mathématiques. Pour les écoles complémentaires les épreuves de sortie ne sont pas données ; il faut le regretter car elles auraient permis d'utiles comparaisons entre pays ayant institué les cours complémentaires.

Les 26 Etats composant l'empire allemand, les différentes législations en usage dans ces Etats, la manière de comprendre l'enseignement commercial sont des facteurs qui ne permettent pas de caractériser, en quelques lignes, l'enseignement des mathématiques. Comme dans d'autres pays, en Suisse en particulier, les programmes les plus homogènes appartiennent aux écoles complémentaires ; ceux des écoles secondaires de commerce le sont déjà moins et enfin dans les écoles de hautes études commerciales on en est à la période des essais et des transformations. La logique des choses le veut ainsi, d'ailleurs.

La lecture de ce fascicule fait ressortir l'importance et la valeur de l'enseignement commercial en Allemagne ; elle permet aussi d'apprécier grandement le travail clair et concis de M. Penndorf.

L. Morf (Lausanne).

ILES BRITANNIQUES

N° 19. — L'enseignement moyen en Ecosse.

Mathematics in Scotch Schools,[1] by George A. Gibson. — En Ecosse on distingue :

L'Ecole primaire *(Primary School),* fournissant une éducation entièrement basée sur l'étude de l'anglais. Les élèves ont généralement moins de 14 ans.

L'Ecole intermédiaire *(Intermediate School),* comprenant au moins trois ans d'études (langues, mathématiques, sciences).

L'Ecole secondaire *(Secondary School),* où les élèves reçoivent une instruction plus avancée pendant une période d'au moins cinq ans.

La « Primary School » comprend 3 divisions : *a)* l' « Infant Division » (enfants au-dessous de 7 ans), *b)* la « Junior Division » (enfants de 7 à 10 ans), *c)* la « Senior Division » (enfants de 10 à 12 ans). A la fin de cette troisième période, les élèves ont atteint le « Qualifying Stage » (degré de capacité). A partir de cette époque, les programmes divergent et les élèves ont choix entre le « Supplementary Course », l' « Intermediate Course » et le « Secondary Course ». Les « Supplementary Courses » sont destinés aux élèves qui quittent l'école à l'âge de 14 ans et forment les degrés supérieurs

[1] 1 fasc. de 49 p.; 3 d.; Wymann and Sons, Londres.